



Mairie

Du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 13h30 à 17h

Samedi de 9h à 12h
2, rue de la Mairie - 29400

Plouneventer

Tél : 02.98.20.81.57

mairie@plouneventer.fr

www.plouneventer.fr

Le Maire et les adjoints reçoivent :

Sur rendez-vous

Agence Postale Communale

Mardi : 8h30 – 12h

Mercredi : 10h – 12h / 14h30 – 17h

Jeudi : 10h – 12h

Vendredi : 14h – 16h30

Samedi : 9h30 – 12h

02.98.20.81.76



ALSH – 06.66.43.46.42

Ecole du Sacré Cœur

10, rue de Kermaria

02.98.20.81.41

Collecte de journaux

Samedi 14 octobre

Médiathèque

Mardi : 17h30 - 19h30

Mercredi : 10h -16h

Jeudi : 10h -12h

Vendredi : 10h- 12 h et 16h30 – 18h30

Samedi : 10h30 - 12h

02.98.20.92.38

mediatheque@plouneventer.fr

Personnes à contacter pour les cérémonies

Baptêmes : M.Michelle ILY 02 98 20 88 16

Mariages : M.Françoise CARIOU

02 98 20 83 12

Obsèques : J.Paul ABHERVE-GUEGUEN

02 98 20 86 58 ou 06 79 64 04 23

Etat Civil

Naissances :

Louise THIERY, le 4 septembre.

Lydia DILOSQUET, le 6 septembre.

Mariage

- Alexandra KERDREUX et Jérémy PERHIRIN, le 26 août.



REPAS DES AÎNES

Rappel : Le repas annuel des personnes de **70 ans et plus** se déroulera à l'Espace AN HEOL, le **samedi 14 octobre** 2023. Si vous désirez y participer merci de vous inscrire en mairie au 02 98 20 81 57 avant le vendredi 29 septembre.

DISPOSITIF « ARGENT DE POCHE »

Si vous avez entre 14 et 17 ans et que vous désirez travailler pour la commune pendant les **vacances de la Toussaint**, veuillez venir vous inscrire en mairie jusqu'au 13 octobre.

HORAIRES D'HIVER DE L'AIRE DE DECHETS VERTS

du 1^{er} novembre au 31 mars

- Le lundi, le mercredi et le vendredi de 8h45 à 16h45
- Le samedi de 9h15 à 12h.

NETTOYAGE DU CIMETIERE

Le conseil municipal fait appel aux volontaires pour venir désherber le cimetière le **mardi 24 octobre**. Les travaux se dérouleront de 9h30 à 12h. Merci d'apporter vos outils. Inscriptions en mairie pour le **mardi 17 octobre**.

Merci de votre implication.

DERATISATION

L'entreprise de dératisation A.P.A. interviendra sur notre commune le **mardi 17 octobre**.

Merci de vous inscrire en mairie pour le lundi 16 octobre.

Attribution d'une aide pour le transport scolaire par le CCAS de Plounéventer

Vous êtes domicilié à Plounéventer, et si votre ou vos enfants interne ou demi-pensionnaire ont utilisé régulièrement un service de cars pour se rendre au collège ou au lycée l'année scolaire écoulée (2022-2023), vous pouvez bénéficier d'une aide du CCAS de 31€/enfant.

Cette aide est attribuée sous conditions de ressources. Votre revenu fiscal de référence pour les revenus perçus en 2021 ne devra pas dépasser les montants suivants :

Nombre d'enfants à charges	1	2	3	4 & plus
RFR	25 775 €	31 723 €	37 671 €	+ 5 948 €/enfant en plus

Si vous remplissez ce critère, déposez-nous les documents suivants pour le **lundi 30 octobre 2023**. Le versement de l'aide sera fait par virement.

Pièces à fournir :

- Facture acquittée du transporteur pour l'année 2022 2023, précisant le nombre de trajets par semaine.
- Justificatif de scolarité au collège ou au lycée pour l'année scolaire 2022/2023.
- Copie de l'avis d'imposition 2022 (sur les revenus 2021) faisant figurer le Revenu Fiscal de Référence.
- Justificatif de domicile.

Urbanisme



Permis de construire accordés

- LANNON Daniel, **transformation d'une grange accolée à une maison individuelle en extension sur un seul niveau, démolition d'une dépendance à la grange et construction d'une véranda**, 6 impasse de Kerandivez.
- HM CONSTRUCTIONS, **extension d'un entrepôt d'entreprise**, Coat Lez.
- BIHAN Romain et PAUMARD Delphine, **fermeture du carport actuel pour en faire un cellier**, 4 rue Roland Garros.

Non opposition à déclarations préalables

- CUCHARD Arnaud, **réfection de toiture**, 11 place de l'église.
- MADEC Maxime, **plantation d'une haie de bambou**, 24 rue de Kerjean.
- EARL BRANELLEC, **couverture de panneaux photovoltaïques sur toiture existante**, Kergreguen.
- ELLEOQUET Bryan, **clôture**, 1 impasse Anatole Le Braz.
- LE MAT Maryse, **rénovation abri de jardin**, 1 rue de la Liberté.
- DENIEL Christophe, **remplacement lucarne par un vélux**, 23 Pen ar Valy.

Messes d'octobre

Dimanche 1^{er} :

10h30 à Landivisiau

Samedi 7 :

18h à Plounéventer

Dimanche 8 :

10h30 à Landivisiau

Dimanche 15 :

10h30 à Landivisiau

Samedi 21 :

18h à Plounéventer

Dimanche 29 :

10h30 à Landivisiau

Mercredi 1er novembre

10h30 à Plounéventer

(messe de la Toussaint)

Eclairage public PLOUNEVENTER 2023

Ensemble du bourg, sauf rues du pont bascule à l'ancienne pharmacie (rue de la Mairie, rue de Mézarnou)

horaires éclairage

	matin : à partir de	soir : jusqu'à
lundi	6h30	20h
mardi	6h30	20h
mercredi	6h30	20h
jeudi	6h30	20h
vendredi	6h30	20h
samedi	7h30	20h
dimanche	7h30	20h

Centre du bourg

horaires éclairage

	matin : à partir de	soir : jusqu'à
lundi	6h30	21h
mardi	6h30	21h
mercredi	6h30	21h
jeudi	6h30	21h
vendredi	6h30	22h30
samedi	7h30	22h30
dimanche	7h30	21h

Relais Petite enfance

Lundi 2 octobre : temps partagé avec la halte-garderie 1000 Pattes, de 10h à 11h, Espace An Heol.

Vendredi 6 octobre : visite de la ferme pédagogique de Kerillien à 10h.

Jeudi 19 octobre : éveil au mouvement et au jeu en co-animation avec Aurélie Vidal (2 séances 9h30 et 10h30 à l'Espace AN HEOL).

Communiqué de la Communauté de Communes du Pays de Landivisiau (CCPL)

Composter ne comporte que des avantages.

Il permet de recycler la part biodégradable de notre poubelle mais aussi les coupes et tontes du jardin. Je réduis mes déchets tout en produisant moi-même un engrais naturel très riche et bénéfique pour le jardin mais aussi les plantes de la maison. **En compostant, je réduis le volume de ma poubelle d'un tiers !**

Se lancer avec la CCPL

La CCPL met à disposition des habitants du Pays de Landivisiau à jour de leur redevance déchets des composteurs à tarif préférentiel (*offre valable une seule fois par foyer*).

Les composteurs sont à enlever à la CCPL **sur rendez-vous** au **02 98 68 42 41**.

La CCPL propose 2 types de composteurs de 400 L, soit en bois, soit en plastique.

Le composteur est livré avec son bio-seau, la notice de montage et le guide du compostage individuel.

Il est possible d'acheter d'autres composteurs (dans la limite de 3) à tarif coûtant cette fois-ci.

Nouveauté : Parfois certains éléments des composteurs peuvent être amenés à casser mais pour autant le composteur reste en bon état. C'est pour cela, que la CCPL propose un **service de pièces détachées**.

Pour plus d'information, reportez-vous sur le nouveau site internet de la CCPL : **www.paysdelandi.com**

France SERVICES - Ateliers numériques du mois d'octobre

Utiliser mon smartphone ou ma tablette : Vous avez des questions concernant l'utilisation du smartphone ou de la tablette, l'installation d'applications ou les réglages ? L'atelier se tiendra le **mercredi 4 octobre**, de 10h à 12h, à l'occasion des portes ouvertes de l'espace France Services de Landivisiau. Sur inscription – 6 places - Les participants peuvent apporter leur matériel.

Bien-être numérique : Focalisons-nous sur le positif ! Comment aborder le numérique avec plaisir et sérénité ? L'atelier se tiendra le **mardi 10 octobre** de 10h à 12h, à l'occasion des portes ouvertes de l'espace France Services de Landivisiau. Sur inscription – 10 places - Aucun matériel à prévoir

Atelier de perfectionnement en autonomie : Vous êtes autonome et vous souhaitez vous perfectionner en bénéficiant des conseils de la conseillère numérique et des autres participants. L'atelier se tiendra le **mercredi 18 octobre**, de 10h à 12h à l'espace France Services de Landivisiau. Sur inscription – 6 places - Les participants peuvent apporter leur matériel.

Inscriptions aux ateliers collectifs et accompagnements individuels au 02 98 68 67 60 ou par mail à l'adresse suivante : m.baron@paysdelandi.com

Chèque énergie : nouveautés pour 2023



Toutes vos démarches liées au chèque énergie peuvent désormais être effectuées en ligne, grâce à votre espace bénéficiaire particulier sur chequeenergie.gouv.fr/beneficiaire. Cet espace personnel vous permet également d'avoir une vue d'ensemble de votre situation en ce qui concerne le chèque énergie.

Si vous êtes éligible, votre chèque énergie vous sera automatiquement envoyé à votre domicile, sans aucune démarche de votre part. Vous pouvez vérifier votre éligibilité au chèque énergie pour 2023 en cliquant sur chequeenergie.gouv.fr.

De nouvelles possibilités s'offrent à vous pour automatiser l'utilisation de votre chèque énergie : vous pouvez demander sa pré-affectation afin qu'il soit directement déduit de votre facture d'électricité ou de gaz. Cette demande peut être faite en ligne, ici, ou en cochant la case "pré-affectation" sur le chèque énergie avant de l'envoyer à votre fournisseur.

Le chèque énergie peut également être utilisé pour payer :

- Vos factures d'électricité ou de gaz.
- Des achats de combustibles pour votre logement (fioul, propane, bois, etc.).
- Des travaux de rénovation énergétique.
- Vos charges d'énergie incluses dans votre redevance si vous résidez dans un logement-foyer conventionné APL, un EHPAD, un EHPA ou une USLD.

Deux options s'offrent à vous pour régler une dépense avec votre chèque énergie :

- Soit vous payez la dépense directement avec votre chèque énergie.
- Soit vous demandez à ce que le montant correspondant soit déduit de votre facture.

Il est possible de cumuler le chèque énergie avec d'autres aides telles que le dispositif "MaPrimeRénov" ou encore l'indemnité inflation.

N.B. : Attention, aucune sollicitation ou démarchage n'est entrepris pour bénéficier du chèque énergie. Soyez vigilant et refusez toute offre ou demande en ce sens.

Brèves HEOL

Calculer son empreinte carbone pour agir en faveur du climat

L'empreinte carbone est un indicateur qui vise à mesurer l'impact d'une activité sur l'environnement et plus particulièrement sur les gaz à effet de serre. Elle peut s'appliquer à un pays, un territoire, une entreprise, un produit ou encore une personne. Pour la calculer de manière individuelle, il existe des simulateurs en ligne, comme celui de l'Ademe : <https://nosgestesclimat.fr>. En moins de 10 minutes, chacun.e peut estimer son impact sur le climat et trouver des pistes d'actions concrètes pour le réduire. Il s'agit d'un outil très pertinent pour agir à niveau individuel. Rappelons que l'empreinte carbone moyenne des Français.es est estimée à environ 10 tonnes équivalent CO₂ par an et qu'il faudrait arriver à moins de 2 tonnes pour espérer contenir le réchauffement climatique en deçà de 2°C voire 1,5°C, comme le prévoit l'accord de Paris signé lors de la COP21.

Heol est l'agence locale de l'énergie et du climat du Pays de Morlaix. Elle offre des conseils sur les économies d'énergie et la rénovation thermique au 47 rue de Brest à MORLAIX (sur RDV). Plus d'infos au 02 98 15 18 08 et www.heol-energies.org

Contrôle parental : désormais obligatoire sur les appareils connectés

Les parents recourent encore trop peu souvent aux outils de contrôle parental proposés par les géants du numérique (moteurs de recherche, réseaux sociaux, plateformes vidéo à la demande...) et par les fournisseurs d'accès à Internet. En 2019, seuls 44% des parents avaient paramétré l'appareil de leur enfant, et 38% seulement recouraient à des dispositifs dits de contrôle parental.

Dans le même temps, les enfants se connectent de plus en plus jeunes (l'âge moyen d'utilisation du premier smartphone est de 9 ans et 9 mois). Ils passent aussi de plus en plus de temps sur les écrans, ce qui n'est pas sans risque. À 12 ans, un tiers des enfants aurait déjà été exposé à un contenu pornographique. Au-delà des images pornographiques, les enfants peuvent tomber sur des contenus haineux et violents ou être victimes de harcèlement en ligne.



Depuis le 5 septembre 2022, la loi rend obligatoire l'installation d'un système de contrôle parental, facilement accessible et compréhensible, sur les appareils connectés à Internet vendus en France. L'objectif est de favoriser le recours au contrôle parental par le plus grand nombre de parents. L'activation de ce dispositif doit être proposée gratuitement à l'utilisateur lors de la première mise en service de l'équipement.

Voici la liste des appareils concernés : les ordinateurs, les smartphones, les tablettes, les consoles de jeu vidéo, les objets connectés comme les télévisions, les montres ou les enceintes.

Pour aller plus loin :

- **Je protège mon enfant**, la plate-forme d'information et d'accompagnement à la parentalité numérique : <https://jeprotegemonenfant.gouv.fr/ecrans/>
- **Internet sans crainte**, Programme national de sensibilisation des jeunes au numérique <https://www.internetsanscrainte.fr/>

Article rédigé par la Mce, Maison de la consommation et de l'environnement –CTRC Bretagne, – 48 Bd Magenta – 35000 Rennes – 02 99 30 35 50 – info@mce-info.org – www.mce-info.org

Vie associative et sportive

APEL – Ecole du Sacré Cœur

L'APEL de Plouneventer a relancé la collecte de journaux avec Cellaouate le samedi 9 septembre de 10h à 11h30. Les collectes se feront ensuite le 14 octobre, 18 novembre, 9 décembre, 13 janvier, 10 février, 9 mars, 13 avril, 11 mai et 8 juin.

Et il y aura également un bac à disposition sur le parking de l'école (attention pour y déposer exclusivement des journaux: pas de déchets autres ni de publicités).

L'APEL organise également un apéro de rentrée le vendredi 6 octobre à 18h30 à la cantine pour accueillir les nouveaux parents de l'école et tous ceux souhaitant s'investir davantage dans la vie de l'école et de l'association.

A noter dans vos agendas : la raclette de l'école, le samedi 14 octobre.

Oxygène

Evénements :

Vendredi 20 octobre : Assemblée Générale à l'Espace An Heol à 20h30.

SECTION MARCHÉ - Tous les départs se font à partir de la place de la Liberté. Tel 06 33 58 62 63.

Samedi 07 octobre : Plougourvest (marche solidaire) - Rdv à 13h30.

Dimanche 08 octobre : Plouneventer (Marche Leucémie Espoir) - RDV à 09h00.

Dimanche 22 octobre : La Forest Landerneau : 12 km – Rdv à 13h30.

SECTION TRAIL / COURSE - renseignements : Anne-Laure : 06.85.24.87.87

Inter-clubs, trails et courses.

Dimanche 1^{er} octobre : **Plobannalec Lesconil** (Team Rider Tattoo Trail) : course solidaire : 15 km et marche solidaire : 10 km

Pont l'Abbé (Le capri) : 5 et 14 km

Samedi 07 octobre : **Guipronvel** (Toul An Dour) : 8 et 17 km

Scaër (Tro Coatloc'h) : 14 et 24 km

Dimanche 08 octobre : **Brest** (La Leclerc Gouesnou Brest Métropole) : 5 et 10 km

Scaër (Les Foulées Roses) : marche ou course de 6 ; 9 ; 11 ou 14 km (Contre le Cancer du Sein)

Saint-Renan (La Marche Rose) : 6 et 9 km (Contre le Cancer du Sein)

Dimanche 15 octobre : **Ploumoguier** (La Run'Ploum) : 11 et 19.5 km + marche : 4 -11 et 16 km

Locquéolé (Locquétrail 2023) : 9 et 16 km

Milizac (Trég Ludik Trail des 3 Curés) : Course d'obstacles sur 10 km

Plomelin (Trail Glannou An Odet) : 12 et 24 km

Dimanche 22 octobre : **Le Folgoët** (Foulées Folgoatiennes - Challenge de l'Elorn) : 7.5 et 15 km

Locronan (randonnée pédestre et solidaire) : 10 et 15 km au profit du Téléthon

Samedi 28 octobre : **Saint-Divy** (Trail d'Halloween) : 9 et 16 km

Portsall (La Val Madouas) : course et marche solidaire 10 km

Dimanche 29 octobre : **Pleyben** (18^{ème} édition Trail – dernière épreuve du Challenge Armorik Trail) : 5 – 12 et 23 km

Lesneven (Urban Trail) : non chronométré contre le Cancer du Sein

Mardi 31 octobre : **Quimper** (Kemper Urban Noz Trail) : 15 km

Vélo-Sport

Randonnée cyclotouriste Paris-Brest-Paris, Lionel Bougier, à quelques semaines de ses 70 ans, a fièrement porté les couleurs du Vélo Sport de Plouneventer. Sa promenade de 1 219 km a été rendue possible par le soutien logistique et mental de son ami Yann Le Tiec, également cycliste au Vélo Sport. Grâce à sa disponibilité et à son véhicule aménagé, il a assuré la logistique, le ravitaillement pendant les 79 heures et 14 minutes de périple.
Félicitations à eux deux !

Commerce

Le **BISTROT DES SAVEURS** vous accueille depuis le lundi 11 septembre pour la restauration ouvrière du lundi au vendredi midi. Pour le kig ha farz : 2^{ème} mardi et 4^{ème} mardi du mois. Réservation au 02 98 20 81 10.

Santé

Erratum - Depuis le 4 septembre 2023, la **PHARMACIE NATACHA AUDRAIN** élargit ses horaires d'ouverture : Du lundi au vendredi : 8h45-12h15 et 14h00-19h15 et le samedi : 9h15-12h15.

Les P'tites Annonces

Immobilier

Recherche location : Travaillant à Lanhouarneau, cherche à louer petite maison à la campagne, à Plouneventer ou Lanneuffret. Contact : 06 23 03 09 22.

Vous êtes aidants et vous souhaitez en parler !

L'ADMR Lesneven-Océane propose aux aidants de proches en perte d'autonomie due à l'âge de participer à un groupe de parole à Lesneven. Durant 10 vendredis à partir du 6 octobre à 14h, la psychologue clinicienne Laetitia Hutlé vous accueille pour discuter, échanger sur votre quotidien d'aidant. Cela vous permettra de partager, sans jugement, expériences et conseils dans le respect de chacun, que vous accompagniez un parent, un conjoint... Ces temps d'échanges sont gratuits que vous soyez bénéficiaires ou non des services de l'ADMR. Inscription et renseignements au 07.85.84.45.35.

A noter dans vos agendas

✦ Kig ha Farz

Dimanche 8 octobre, organisée par Leucémie Espoir, à l'Espace Sklerijenn.

✦ Raclette

Samedi 14 octobre, organisée par l'APEL de l'école du Sacré Cœur, à l'Espace Sklerijenn.

✦ Foire aux Loisirs Créatifs

Dimanche 22 octobre, de 9h à 17h30, organisée par Scrapaploun, à l'Espace Sklerijenn.

✦ Vente de livres

Dimanche 22 octobre, organisée par la Médiathèque, à l'Espace Sklerijenn.

✦ Halloween

Mardi 31 octobre, organisée par le Comité des Fêtes, à l'Espace Sklerijenn.

Pour le prochain bulletin...

Les annonces sont à déposer à la Mairie ou à transmettre par e-mail : bulletin@plouneventer.fr pour le **Samedi 21 octobre**. Indiquez votre nom sur votre annonce (celui-ci ne sera pas reporté sur le bulletin).

Pour les articles déposés après les délais, la parution ne peut pas être garantie.

Lectures & Gourmandises

Partage de coups de cœur et de gourmandises!

MARDI 3 OCTOBRE
À PARTIR DE 20H
BIBLIOTHÈQUE DE PLOUNÉVENTER

Médiathèques DU PAYS DE LANDI



RELAIS LE DRENNEC/PLOUNEVENTER
CELINE ET STEPHANE LEUCEMIE
ESPOIR



DIMANCHE 8 OCTOBRE 2023 A PARTIR DE 12H00

ESPACE SKLERIJENN PLOUNEVENTER

KIG HA FARZ

Sur place 13.00 € ou à emporter 12.00 €

Possibilités de :

JARRET/FRITES 13€

JAMBON FRITES 6 €

Réservations :

06.78.66.72.57 Daniel GOUEZ ou mail danielgouez29860@orange.fr

06.13.95.60.29 Sylvie MONOT ou mail sylvieumonot@sfr.fr

Circuits de randonnées pédestres le matin à partir de 8H00.

L'association Scrapaploun présente sa

Foire aux Loisirs Créatifs

à Plouneventer

Minis-ateliers
Démonstrations

Exposants (la table) 6 €
Entrée 1, 50 €
Gratuit- 12 ANS

Dimanche
22 octobre
2023
De 9h00 à 17h30

Salle SKLÉRIJEN

BUVETTE
Crêpes
Boissons

Inscriptions scrapaploun 06 98 49 18 29
Mail. asso.scrapaploun29@free.fr

Copyrights France 2023

BÉBÉS LECTEURS

MARDI 24 OCTOBRE
10H

CITROUILLES ET CIE

Pour les tout-petits
jusqu'à 3 ans
Sur inscription

mediatheque@plouneventer.fr
02-98-20-92-38

Médiathèques DU PAYS DE LANDI